

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 24 JUILLET 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX SA NECESSITE — SON EFFICACITE.

Depuis quelques années, l'on constate avec effroi que la morale disparaît chez nos populations. Les crimes se multiplient, les parjures augmentent, l'on ne tient plus compte des liens sacrés du mariage et les divorces deviennent plus nombreux, la pratique des devoirs religieux s'abandonne, les lois humaines ne sont plus respectées, l'autorité des parents est méconnue.

Quelle est la cause de cette démolition générale? Inutile de chercher bien longtemps, cette cause s'offre à nous avec toute l'évidence possible: c'est l'enseignement sans Dieu, l'école neutre où la jeunesse doit puiser les principes de la science et de l'éducation qui doivent diriger ses actes par la suite.

M. Joseph Barnard, rédacteur au Bien Public, décrivait récemment avec une exactitude remarquable les méfaits que cause et qu'est appelé à causer l'enseignement neutre. Nous nous permettons de reproduire une partie de son article, au profit de nos lecteurs, afin qu'ils puissent comprendre davantage la nécessité d'un enseignement basé sur des principes religieux. Quand le temps viendra où nos autorités ecclésiastiques verront la possibilité d'obtenir des écoles confessionnelles, connaissant l'extrême nécessité d'une telle réforme, nous serons alors prêts aux plus grands sacrifices.

L'enseignement a une portée immédiate sur le bonheur comme sur le malheur des peuples. Un peu de réflexion suffit à le démontrer. L'enseignement qui comporte des doctrines criminelles comme celles pronées dans certaines universités américaines, est un enseignement qui tue. La doctrine immorale, ou la doctrine dont la morale est absente, constitue une semence perverse jetée dans l'âme adolescent. Le produit qui en découle est fatalement la perversion des mœurs.

Ces réflexions nous sont inspirées par l'aveu déconcertant que vient de faire le jeune universitaire Leopold, assassin du petit collègue Robert Frank âgé de quinze ans. Ce Leopold était un étudiant de l'Université de Yale. Par ce qu'on dit de lui, il était brillamment doué; travailler acharné, il remportait de bons succès dans ses études. Aussi la révélation du crime horrifique dont il fut l'un des auteurs, déconcerta ceux qui le connaissaient, ou plutôt, qui croyaient le connaître. Mais enfin, lui demandait-on, pourquoi avez-vous mis à mort ce malheureux enfant? — "Mais, répondit Leopold, purement dans le but d'une expérience scientifique!" — Une expérience scientifique! l'assassinat d'un pauvre petit qui revient de l'école sans défiance, et que ses parents vont attendre désespérément, ne pouvant se résoudre à croire à un malheur.

Le journal des Etats-Unis qui reproduit cette cynique explication d'un crime atroce fait les réflexions suivantes: "Du moment que l'on admet la doctrine de l'évolution matérialiste la réponse du meurtrier Leopold est parfaitement logique. Or cette doctrine est enseignée dans la plupart de nos universités non catholiques, au Yale notamment".

"On avait appris à ce jeune homme qu'il n'y avait pas de différence entre son semblable et tout autre être doué de la vie; mais simplement une question de degré dans le perfectionnement". L'auteur de l'article dit que Leopold avait cru pouvoir faire de la vie d'un enfant ce que l'université fait des insectes qu'elle épingle dans son musée... — "A lui, Leopold, désireux de pousser aussi loin que possible ses observations psychologiques, il avait fallu la vie d'un confrère... comme à ses maîtres il avait fallu la vie des insectes..." Et l'article ajoute que Leopold ne comprend pas nos cris d'horreur et de protestation, et ne voit pas pourquoi tant de tapage pour le sacrifice d'un enfant à la science, comme il dit.

Et en effet: "si un homme, des professeurs peuvent enseigner ces doctrines néfastes à la jeunesse qui vient demander aux Universités la préparation à la vie, sans que ces professeurs deviennent les ennemis de leurs semblables, pourquoi l'élève qui s'applique à traduire logiquement ces mêmes doctrines dans sa vie, le serait-il?" Pourquoi sera-t-il criminel, en appliquant les leçons reçues des oracles des universités américaines...

Et l'article conclut que ni Leopold, ni les autres étudiants imbus des mêmes principes ne comprendront ce qu'est mal de mettre en pratique les leçons des maîtres... "tant qu'on n'aura pas extirpé de leur esprit ces doctrines inspirées d'actes criminels". Et l'auteur de ces remarques termine en demandant aux catholiques de comprendre au moins eux la nécessité de bâtir des écoles catholiques, de faire instruire leurs enfants dans des institutions catholiques d'où ces enseignements criminels sont impitoyablement bannis.

L'enseignement basé sur la morale catholique, dans nos écoles primaires, dans nos collèges dans nos universités, ne donne pas au monde une génération de dépravés, mais au contraire, les éléments utiles au bon ordre et à la paix de la société. Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux sur ce qui se passe tous les jours et à comparer pour conclure en faveur du seul enseignement véritable éducateur de peuple.

## CONCERT DE GRAND SUCCES

Un magnifique concert eut lieu mercredi soir au théâtre Casino au profit de l'église. Ce concert, organisé par Mme Eva Ringuette avec le concours de Mme A. Landry, remporta un véritable succès. L'auditoire nombreux démontra à nos jeunes artistes que le public sait encourager nos talents locaux.

Ceux-ci méritent certainement cet encouragement, quand l'on songe à tout ce qu'il en coûte de temps et de peines pour organiser une telle soirée. Les organisatrices méritent certainement tou-

te la reconnaissance du public pour se dévouer avec autant de désintéressement à nos oeuvres paroissiales. Elles ont toute l'admiration de notre population.

Il serait injuste de ne pas féliciter les musiciens de l'orchestre qui exécutent leur partie, dans ces occasions avec le même désintéressement financier, et dont les louanges ne sont plus à faire. Nous avons à Edmundston un orchestre de tout premier ordre qui fait l'orgueil de la ville.

A tous ces artistes, musiciens, chanteurs et acteurs nous offrons nos félicitations et nous espérons qu'ils nous feront profiter souvent encore leurs talents indiscutables.

## LA FIN DES DEBATS AUX COMMUNES FEDERALES

Quatre mois et demi; 99 séances; 12 sur l'adresse, 17 sur le budget — Législation principale — Lois financières, économiques et sociales — Projets repoussés ou remis — Incidents, vacances — Presages d'élection — Remaniement du Cabinet.

Ottawa 19.— Tout sera fini aujourd'hui samedi, Les députés qui ont tenu jusqu'à la prorogation rentreront aussitôt dans leurs foyers. Un bon nombre ont déjà quitté depuis huit, dix et même quinze jours.

Le Parlement aura siégé quatre mois et demi, du 28 février au 19 juillet, et tenu 99 séances, dont 29 consacrées à la discussion de l'adresse et au débat général du budget. Il a déjà siégé plus longtemps, l'an dernier, par exemple, durant cinq mois et quelques jours, mais il semble que les députés en général n'aient jamais trouvés les travaux parlementaires aussi onéreux.

Aux Communes comme au Sénat ce sentiment s'est exprimé sous forme de supplique au ministre de convoquer le parlement en janvier et de mieux ordonner son programme. Il est douteux que ce désir soit exaucé l'année prochaine, si le Gouvernement va à la conférence impériale projetée pour la fin de 1924 ou encore, si les élections générales interviennent dans l'intervalle.

Le travail législatif d'une session se fait pour ainsi dire en en double. Une fois déposés les projets ou propositions, de lois ont renvoyés à des comités qui les examinent, en tendent les parties intéressées en modifiant la rédaction à leur gré puis en font rapport à la chambre qui en décide définitivement. Après quoi le Sénat revise le tout en procédant de la même façon retranchant ou ajoutant. De là parfois des divergences sérieuses. Elles se terminent généralement par un compromis, et parfois aussi elles causent la mort du projet.

La législation peut être volumineuse sans finir profondément les idées en vogue et du crédit qu'elles trouvent au parlement. Il suffit de rappeler les principales en commençant par les lois financières ou touchant à la finance.

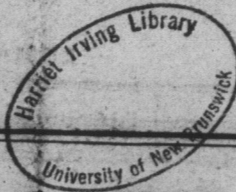
Par ordre d'importance se présente d'abord le budget. La première qu'on appelle le budget principale comporte pour l'exercice courant 387 millions de crédits imputables sur le revenu, et 20 millions imputables au capital, soit en chiffres ronds, 407 millions.

Puis vient la loi autorisant des emprunts jusqu'à concurrence de 300 millions pour racheter autant d'obligations émises durant ou depuis la guerre, ces émissions se firent à courte terme dans l'espoir de profiter le plus tôt possible d'une diminution dans le taux de l'intérêt.

La loi des banques subit une modification considérable. Elle assujettit dorénavant ces institutions à l'inspection par l'Etat, de même aussi, les compagnies d'assurances et de prêts devront acquitter les frais de l'inspection officielle, proportionnellement à leur chiffre d'affaires.

Par ailleurs, ces mêmes institutions se trouvent restreintes à des prêts beaucoup moins considérables à leurs directeurs.

Ce que l'on peut désigner sous la rubrique "lois économiques" commence par la législation relative au tarif. On en a longuement discuté et le sujet restera à l'ordre du jour. Le tarif a été réduit surtout sur des instruments de production. C'était un engagement du parti libéral. La taxe sur les ventes a été diminuée. Tout cela représente a-t-on dit une diminution de 25 millions dans les recettes du trésorier. On espère se compenser sur l'augmentation générale des affaires. Au chapitre des lois d'un certain caractère



## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5.000.000.00  
Capital payé et Réserve \$4.500.000.00

325 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

## CONVENTION LIBERALE PROVINCIALE

L'UNE DES PLUS GRANDES ET DES PLUS BELLES CONVENTIONS DANS L'HISTOIRE DE LA PROVINCE

Vibrant discours de l'hon. P.-J. Veniot. — Résolution — Formation d'une forte Association Libérale Provinciale

(De L'Académie)

St. Jean, N.-B., 16 juillet. — La Convention Libérale tenue ici aujourd'hui a démontré que le parti libéral au Nouveau Brunswick est un plus que jamais et déterminé à retener au pouvoir aux prochaines élections, l'administration honnête et progressive qui veille aux intérêts de la Province depuis 1917.

L'assistance à la convention a surpassé toutes les espérances du comité d'organisation. Environ sept cents représentants du parti libéral venus de tous les coins de la Province étaient présents. Les districts les plus éloignés étaient représentés par plusieurs députés. Le Premier Ministre, l'hon. P.-J. Veniot et tous les membres du Ministère qui étaient présents à l'exception de l'hon. Dr. Roberts, ministre de la santé actuellement hors de la Province, furent acclamés par la Convention, et plusieurs résolutions appuyant la politique du Gouvernement sous différents rapports, furent acceptées avec une unanimité parfaite.

### OUVERTURE DE LA CONVENTION

A dix heures, l'hon. P.-J. Veniot appela l'assemblée à l'ordre, alors que déjà au delà de 500 délégués étaient enregistrés.

Le Premier Ministre fut reçu par une ovation et à diverses reprises ses remarques furent vivement applaudies. Il réfuta brièvement la politique du gouvernement sous la direction de l'hon. W.-E. Foster son prédécesseur, et sous sa direction depuis qu'il fut appelé au poste de Premier Ministre. Il défia l'opposition d'indiquer un seul fait où le gouvernement a abusé de la confiance du public et où l'administration a été contraire aux intérêts de la Province. Il remercia cordialement tous ceux venus prendre part à cette convention et considéra que c'est un beau témoignage de l'approbation du public en rapport avec la politique du gouvernement. Le fait que le comté de York opposé au parti libéral depuis 1894 est aujourd'hui représenté par 70 délégués, est une preuve que le sentiment populaire a changé dans cette circonscription. Les comtés de Carleton, Victoria et Charlotte qui ont été aussi au moins en partie opposés au parti libéral, sont bien représentés à la convention, ce qui est aussi de bon augure.

La seule critique apportée par l'opposition, dit le Premier Ministre, est celle d'extravagance. Or, si le gouvernement doit dépenser de l'argent pour développer les ressources de la Province et donner une politique progressive, nous continuerons à être extravagants.

Malgré l'augmentation de la dette, l'administration actuelle est en mesure de payer cette dette à échéance. Tandis que l'ancienne administration avait laissé une dette d'un delà de \$5,000,000 sans prévoir au remboursement, la présente administration avait inauguré un fonds d'amortissement servant à rencontrer les intérêts et chaque sou de la dette, à échéance y inclus celle de l'ex-administrateur.

Référant à Musquash, le Premier Ministre dit que le développement des pouvoirs d'eau en cet endroit est une entreprise qui se paie d'elle-même, et le public ne sera pas appelé à payer un seul sou de cette dépense.

Si d'autre part une somme considérable a été dépensée sur les chemins, le public en a aujourd'hui le bénéfice et les emprunts à cet effet seront remboursés par les revenus provenant des licences d'automobiles qui s'élevaient aujourd'hui à \$414,000 pour l'année 1924 comparés au montant de \$42,000 en 1917.

Le Premier Ministre annonça ensuite comme preuve de l'excellente situation financière de la Province que la veille, le 15 juillet, des débetures de la Province furent vendues à un prix au dessus du pair, celle-ci ayant rapporté au delà d'un demi de pour cent au-dessus de \$100,000. Cette nouvelle annonce par le Premier Ministre fut reçue par les applaudissements de toute l'assemblée.

Suite à la page 8

# EDMUNDSTON

Presente Au Public Amateur de Courses de Chevaux

## 2 - JOURS de COURSES - 2

# MERC. & JEUDI 30-31 JUILLET 1924

Sous Les Auspices de L'Edmundston Driving Club.

## 75 TROTTEURS 75

Et Plus, de Toutes Les Parties du MAINE, des PROVINCES MARITIMES et du QUEBEC.

### JUNIOR FREE FOR ALL

MERCREDI le 30 JUILLET

ZOM Q.,	2.08 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
THE PROBLEM,	2.04 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
ORO FINO,	2.03 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
SILVER KING,	2.05 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
LITTLE ANNA S.,	2.08 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
R.-H. BRETT,	2.04 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
SACCHAROE,	2.08 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>



### GRAND FREE FOR ALL

JEUDI le 31 JUILLET

JOHN R. BRADEN,	2.01 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Jackson GRATTON,	2.01 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
DAN HEDGEWOOD,	2.04 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
JULIA M. DIRECT,	2.01 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Chesley H. SEARCY,	2.04 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
ROY GRATTON,	2.01 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>

## 4 - AUTRES CLASSES - 4

2.25 Trot et Amble; 2.18 Trot et Amble; 2.16 Trot et Amble; 2.13 Trot et Amble.

Dans toutes les Langues et pour toutes les Races

**NESTLÉ** signifie lait par excellence

car ce lait contient 43% de CRÈME (7% de gras de beurre)



**EN VENTE DANS TOUS LES PAYS DE LA SURFACE DU GLOBE**

**MARCHE DE VIANDE EN GROS**

Je viens de recevoir un char de Porcs gras (du pays), que je vendrai en GROS. Ceux qui désirent en acheter, nous en ferons l'expédition immédiate. Aussi en mains toutes autres sortes de viandes

**BELONI M. CLAVETTE,**  
EDMUNDSTON, N. B.

**HOTEL ST-ROCH**

Le seul Hôtel entièrement à l'épreuve du Feu à Québec.

Toutes les améliorations modernes.

Chambre et pension: \$4.00 par jour  
Chambre avec bain: \$4.50 par jour.

240, rue St-Joseph, 17, Place Jacques Cartier  
**QUEBEC.**

Messieurs les Députés quand vous serez à Ottawa demandez la fameuse pipe



**SICANA**

Compétence Efficacité Qualité Confiance

**Plumes-Reservoirs Duofold PARKER**

**ABSOLUMENT GARANTIES**

Les plumes réservoirs PARKER sont garanties pour durer 25 ans, tant pour l'usage de la pointe que pour le fonctionnement mécanique.

Venez voir ces merveilleuses plumes dès AUJOURD'HUI

Plumes Duofold, noires ou rouges, pour dames: \$5.00  
Plumes Duofold, gros modèle, pour messieurs: \$7.00

**STEVENS BROS**

LES PHARMACIENS DE CONFIANCE  
EDMUNDSTON, N. B.

Notre devise: Les meilleures drogues  
Votre désir: Les bas prix.

**UNE PLAIE HIDEUSE**

CE QUE SIGNIFIE POUR NOUS L'ACHAT A L'ETRANGER

A l'époque de nos grandes fêtes, Pâques et Noël, par exemple, marque aussi celle des ventes plus considérables dans nos maisons de commerce et avec nos marchands nous nous réjouissons des belles et bonnes journées de grosses ventes qu'ils peuvent faire.

Nous parlons plus particulièrement de nos marchands détaillants, encore que nos marchands de gros aient également toute notre sympathie et soient l'objet de tous nos vœux de prospérité.

Malheureusement, nous sommes obligés de remarquer une ombre au tableau des ventes de Pâques comme dans celui du commerce de Noël. A bien dire c'est une ombre qui ne s'efface pas de l'année. Elle s'étend partout. Elle existe dans les villes comme dans nos plus humbles villages. Aux époques dont nous parlons et en certaines places, ce n'est plus même une tache; c'est une plaie qui fait souffrir beaucoup notre commerce local, qui le menace même de la mort, une mort triste, ignorée, humiliante.

On l'a deviné, nous voulons parler de l'achat à l'étranger. Point n'est besoin de faire des efforts pour découvrir la plaie; elle s'étale hideuse, purulente, sur notre organisme. Elle a fait des victimes déjà, parmi nos commerçants; elle en fera encore de plus lamentables car elle nous menace d'une véritable gangrène.

Quand donc comprendra-t-on l'intérêt générale de la communauté? Quand donc comprendra-t-on son propre intérêt? L'achat à l'étranger, dans le sens commercial est, pourrait-on dire, un crime contre la nature. Il nous ruine et ruine notre petite patrie; il nous force à dépenser souvent plus que nos moyens par l'achat aléatoire d'un meilleur marché imaginaire, faussement représenté; d'un autre côté, il épuise les forces vives de l'un des trois grands facteurs de notre prospérité: le commerce.

Peut-on bien, sans que la honte nous monte au front, penser au mal immense fait à notre commerce local par l'achat que nous pratiquons si inconsidérément aux grands magasins de l'étranger. Peut-on imaginer seulement en la calculant sur quelques années, la somme d'argent qui a été ainsi détournée de sa vraie fin et réussit-on à réaliser le tort qui en a résulté pour le village, pour la paroisse, pour la ville que l'on habite?

Dans ce temps de crise, comme celui que nous vivons depuis près de dix ans, nos commerçants, petits et gros, manquant plus qu'à leur tour, du nerf de la guerre nécessaire à leurs affaires, ont fait de réels et constants sacrifices; et ils n'ont pas toujours été mus par l'espoir du gain et d'un bénéfice qu'il sacrifiait souvent pour favoriser leurs clients. Leur en a-t-on eu gré? Hélas! non. Il y a et de belles exceptions et il faut s'incliner devant elles. Mais n'a-t-on pas en général, trop volontiers sacrifié au catalogue trompeur de l'étranger? Chez beaucoup trop de nos gens ce leurs catalogue est devenu comme un dieu; on est prêt à tout lui sacrifier: intérêt, argent et, surtout patriotisme l'amitié même que l'on peut avoir pour le marchand local, quand ce n'est pas la paranté.

Et pourquoi tant d'amers sacrifices? Pourquoi quelques sous, croit-on que l'on économisera en faisant venir à l'étranger un article que l'on pourrait trouver, en réalité, à d'aussi bonnes conditions au magasin du coin.

Mais on ne réfléchit pas; on ne calcule pas; on ne veut pas protester de maintes expériences concluantes qui prouvent clairement qu'en réalité on ne paie jamais moins cher à l'étranger tout compte fait.

Faisons un petit calcul, au minimum des charges que nous pourrions avoir, de dire vrai. Notre voisin le marchand nous offre un article à 75 sous, nous consultons le catalogue du grand magasin de l'étranger et avec un cri de triomphe, avec un geste de défi vers notre marchand local, nous découvrons le même article à 65 sous. Vite, nous nous empressons de le commander; nous dépensons aussitôt pour un sou de papier, nous achetons un tim-

**AU FOYER**

**LE SECRET DU BONHEUR**

Etre heureux? C'est bien simple et peu de chose à faire! C'est d'abord d'être bon et d'aimer son devoir. Se contenter peu, vivre toujours d'espoir. Ne demander à l'or que le strict nécessaire!

D'accepter en chrétiens les chagrins, les douleurs Dont chacun a sa part. De penser lorsqu'on souffre Aux blessés, aux vaincus dont la vie est un gouffre D'angoisses, de tourments, de misères et de pleurs.

Mais de jouir aussi des joies et des tendresses Qu'on trouve dans son lot, réprimant ses desirs, Cherchant dans l'amitié les plus divins plaisirs. Et dans l'affection l'idéal richesse.

De travailler, lutter, méprisant les honneurs Et la gloire... en plaignant les envieux moroses! De croire et de chanter, ne cueillant que les roses Qu'on trouve... si l'on veut... au chemin du bonheur!

C'est de garder toujours l'estime de nous-mêmes, Nous dévouant sans cesse autant que nous pouvons! Et surtout c'est d'aimer d'un amour suprême, En forgeant le Bonheur de ceux que nous aimons!

André Soriac.

**NOS BEBES**

Voici la saison où l'on prépare le trousseau d'été de nos seigneurs les bébés! Ils ne faudra pas trop, pour cela, se préoccuper de la mode: nous penseront à l'avance tout à combiner des modèles faciles à enrener. Plus que jamais, dans la saison des vacances, il faut que les enfants ne soient ni gênés, ni guidés, dans leur vêtements, de façon à pouvoir profiter, dans toute sa plénitude, de la liberté, du grand air.

Je vous conseille encore et toujours, pour les costumes du matin le tissu éponge. On ne trouve de biens jolis dans les teintes bleues, roses, jaunes, mais hélas! les lavages fréquents et le leur donnant un aspect délavé peu flatteur. A mon sens, il est beaucoup plus pratique de choisir du blanc; comme le tissu éponge ne se repasse pas on ne regarde pas au lavage deux petites robes seront suffisantes pour "faire le tour" même en attendant qu'on ne lave une tourterelle et bébé sera toujours frais et pimpant.

Quelle coupe adopter? Le plus simple kimono, qu'on pourra au point croix ou au point de chaîne, dans des teintes résistantes ou en blanc. La forme barboteuse, boutonnée entre les jambes, est bien pratique aussi, elle ménage les fonds de culottes que les culbutes sur l'herbe mettent à rude épreuve!

On peut aussi recouvrir la robe, le matin, d'une barboteuse en toile bleue de lin ou vieux rose. Par les jours très chauds, on ne met pas la barboteuse. Il y a toujours avantage à recouvrir le moins possible les enfants, l'été; ils souffrent beaucoup plus que nous de la chaleur, car ils ne peuvent s'empêcher de prendre beaucoup de mouvement.

Kimonos-robos de tissu éponge, barboteuses de toile: voilà le fond très simple de notre trousseau d'été.

Cependant il faut envisager la possibilité des journées fraîches: il sera bon de se munir de petites robes tricotées en laine ou en soie végétale. Je ne vous conseille pas de les acheter toutes faites car le tricot métallique est infiniment moins solide, d'autant qu'on emploie et marinière, est bien vite exécutée; pour des bébés de deux ou trois ans, elle vous revient entre vingt et trente-cinq francs, selon qu'elle sera exécutée en laine de plus ou moins belle qualité ou en soie, et fera trois fois plus d'usage qu'un objet de confection.

Il est joli de reborder le tricot de motifs au point de croix; on peut aussi employer deux laines zébrées de teintes différentes pour obtenir un chiné. On trouve par-

tout actuellement de jolis matériaux et de bons modèles.

Les "blazers" rayés ou les vestes de tricot seront des manteaux pratiques et d'une chaleur suffisante pour l'été.

Quant aux chapeaux... je vous conseillerai toujours le piqué blanc. Comme chapeaux de jardin, on nous offre des pailles de Madagascar légères comme des plumes, qui semblent exécutées en copeaux très fins, et dont les abords sont garnis de franges pareilles d'une sauterelle très amusante. Ce sera parfait pour jouer à Robinson Crusoe et pour coiffer vendredi.

La chaussure sera la plus forte sandale en cuir chromé blanc, inusable, qu'on nettoie en la lavant à l'eau et au savon. Les sandales en toile, plus souple, plus légères, sont à préférer pour les petits.

Tout ce vestiaire rustique n'em pêchera par d'avoir quelques toilettes pour s'endimancher un peu: le voile coton, lacristalline, la toile de soie, la bourrette de soie dans les teintes vives et ténues ou bien simples, laissant les bras entièrement nus et voilés par une collerette de tulle qui entoure le cou.

C'est de l'élégance à peu de frais... et à peu de peine! Les jeunes femmes qui aiment les robes de bébés d'un aspect plus soigné auront recours pour celles-ci aux broderies de Saint-Gall.

Ces broderies, très fines, s'allient bien à l'organdi et à la mousseline, deux tissus bien frais qui semblent créés pour les élégances enfantines (à ce près qu'un rien le ternit). Mais quand on vise à l'élégance, il faut sacrifier sur quelque point!

Enfin je répéterai encore et toujours que les robes de tulle sont très pratiques: elles se salissent peu; des broderies bretonnes ou des incrustations d'Irlande les rendent élégantes; on les porte sur des dessous de soie blanche, rose ou bleu.

Il est ravissant de border un tulle écri fin de points de grec en soutache fine ou en très gros fil de lin. Ce genre de broderie est trop connu pour que je le décrive en détail.

J'ai admiré une robe de tulle, garnie avec grande originalité de petites perles de porcelaines blanches, mates, formant des motifs pleins, reliés par des broderies légères dans le genre des dentelles bretonne. Cette garniture était nouvelle et très décorative.

**LES LARMES**

Les larmes sont de petites gouttes d'eau qui prennent leur source, de préférence, dans les yeux féminins. Leur chute s'accompagne, généralement, d'un grand bruit de vaisselle cassée sur un crâne masculin.

Certaines femmes sont aptes à verser de véritables torrents de larmes, si nous en croyons les meilleurs spécimens de notre littérature. Dans ce cas, le mari a l'avantage de pouvoir faire construire un moulin à eau, et d'employer les pleurs de son épouse.

Certaines personnes prétendent qu'elles habitent une vallée de larmes. Ce n'est pas toujours vrai. J'en ai connu une qui parlait ainsi et qui logeait à Coney Island.

L'instrument de musique qui fait verser plus de larmes est le cor de chasse. A preuve cette phrase bien connue: "Aqueux le son du cor est triste au fond de bois".

N'ajoutez pas la moindre foi à cette locution: "Pleurer comme un veau". Rien n'est plus sec, au contraire, que le veau qu'on nous sert au restaurant "Machin qui est pas chouette".

Le sage se contente d'une larme de vin. A condition que cette larme ait la contenance d'une bonne bouteille.

J'ai connu un monsieur qui disait comme Figaro: "Je me dépêche d'en rire pour ne pas en pleurer". Mais son petit truc ne lui réussissait pas du tout. Ça, que fois qu'il éclatait de rire, le pauvre homme riait aux larmes.

**CASINO**

DRAME & COMEDIE PAR  
**Le Cercle Frontenac**  
**SAMEDI 26 JUILLET**  
**NY MANQUEZ PAS**

LETTRE D'OTTAWA

Suite de la page 1
L'objet principal de ces traités quant au Canada, est de concurrencer les Etats-Unis à armes égales sur ces différents marchés.

Dans le même ordre d'idée, mais plus restreint, commence à prendre corps le projet d'autonomie absolue du Canada.

Pour abrégé mentionnons simplement les autres sujets traités sans donner suite à des propositions définies: abolition de la peine de mort, réserves de charbon, commerce vers les Antilles, canalisation du St Laurent et diversion des eaux des grands lacs vers Chicago au détriment de la navigation canadienne.

Une session sans incidents manquerait d'intérêt, les deux principaux touchent sérieusement à la politique ministérielle. La retraite de M. Mitchell, suivie un peu plus tard du refus de Sir Lomer Gouin d'approuver même tacitement les modifications au tarif indiquent une divergence prononcée d'opinion par les ministériels en matière fiscale.

Les progressistes ont leur ennemi eux aussi. Une dizaine d'entre eux sont mécontents de la direction générale du parti et ont commencé la bataille à leur compte.

Du côté conservateur rien de décisif ne s'est produit, mais les indices font soupçonner quelque motif de grief. Du moins la cohésion n'est pas très imminente. Tout le poids de la lutte a re-

tombe sur trois ou quatre d'entre eux.

Trois vacances se sont produites au cours de la session. L'ancien trésorier de la Province de Québec, M. Mitchell, élu pour représenter la circonscription St-Anatoine, de Montréal, a démissionné par manière de protestation contre les modifications apportées au tarif.

L'hon M. Fielding et l'hon M. Murphy n'ont pas paru à la chambre de la session, tandis qu' l'hon M. Low a dû, lui aussi, quitter assez malade.

Le principal fardeau de la session en Chambre, du côté ministériel, a pour ainsi dire porté sur l'hon M. Robb, ministre suppléant des finances, qui l'a tenu avec avantage pour sa réputation et sans que sa santé paraisse en souffrir.

Restent la situation économique qui dépend toujours dans une si large mesure de la récolte, et aussi la situation européenne dont va règlement satisfaisant susciterait partout de grandes espérances.

Il est certain, en tout cas, que le cabinet subira des modifications. Quand à l'heure que le premier ministre jugera la plus opportune, l'on désigne couramment trois ou quatre ministres qui désirent retirer ou dont on souhaite le retrait.

portune, l'on désigne couramment trois ou quatre ministres qui désirent retirer ou dont on souhaite le retrait.



MONUMENTS EPITAPHES de toutes sortes, à prix raisonnables. Pour conditions, écrire à Alfred B. Pelletier, Manufacturier, St-Basile, N. B.



Les installations temporaires sont souvent des causes sérieuses d'incendie. On a besoin d'une lumière, aussitôt l'on installe quelques fils à la hâte, lesquels sont laissés sans isolation. C'est là une cause constante de feu.

J.-B. MICHAUD AGENT Téléphone: 3-11 Edmundston, N. B.

CASINO - DRAME & COMEDIE PAR Le Cercle Frontenac SAMEDI 26 JUILLET N'Y MANQUEZ PAS

Le meilleur ami du fumeur est une pipe SIGANA

Six Jours au Pays d'Evangeline Horaire du Voyage en Acadie organisé par le "Devoir", via les Chemins de fer nationaux du Canada

Traversée agréable de L'ATLANTIQUE par les EMPRESSES ou les PAQUEBOTS à UNE CLASSE de CABINES. L'atmosphère vivifiante de la mer, l'étrange fascination de l'océan...

LA SOCIETE des Artisans Canadiens-Français. Elle est une Association Catholique de Secours Mutuels pour les Acadiens, les Canadiens-Français et les Franco-Américains des deux sexes.

Les pêcheries de hareng du Pacifique. (1) - Déchargement du hareng à Port Alberni. (2) - Le capitaine R. B. Bennett du vapeur "Princess Ena". (3) - Le S.S. "Princess Ena" du Pacifique Canadien. (4) - Comment se fait la pêche au hareng. (5) - Autre système de déchargement des chalutiers qui transportent le hareng.

— AU CASINO —



M. J.-R. TREMBLAY de la Troupe Rollin-Nohcor qui sera au Casino pendant toute la semaine du 28 JUILLET au 2 AOÛT



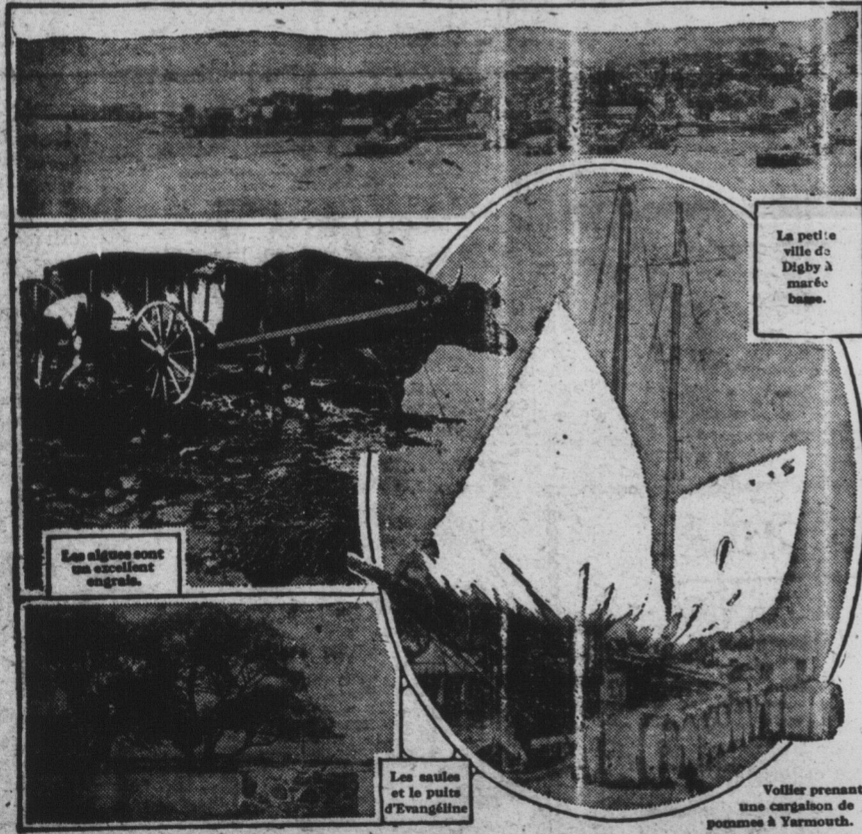
TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver non seulement pendant ses beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé...

Le Régulateur de Santé de la Femme du Dr. J. Larivière

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé dont dépend à un si haut point la beauté sur tout féminine, on sent en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel...

Une Excursion aux Provinces Maritimes



La venue de la belle saison remet sur le tapis de l'actualité la question des vacances et des voyages d'été, une question qui n'est pas toujours facile à résoudre à cause de la grande diversité des endroits tous plus intéressants les uns que les autres...

d'Annapolis et de Wentworth y charment l'œil du touriste qu'emporte le train longeant les méandres d'une rivière ou le bord d'une falaise abrupte. Et que dire des endroits historiques qui renferment ces vieilles provinces, dont le sol au dix-septième et au dix-huitième siècles, fut aussi le sang des héros qui combattirent pour assurer la suprématie du royaume de France...

Page Agricole

L'INSTRUCTION AGRICOLE

Je lasais, l'autre jour, un bonquin qui a quinze ans d'existence, et dans lequel il y avait ceci: "L'instruction agricole est en honneur, soit. Mais c'est bien le domaine où il est le plus difficile de se procurer des élèves".

Lorsque la guerre a rendu l'agriculture plus prospère, la jeunesse s'est ruée vers l'agronomie... et les Ecoles devinrent comblez. Aujourd'hui, les choses changent.

Lorsque les plantations de pomiers sont rares, les pommes valent cher. C'est alors que chacun s'empresse de se constituer un verger: quinze ans plus tard, tout le monde est à point pour constater que la baisse du prix des fruits a suivi mathématiquement la fructification des arbres nouveaux.

C'est ainsi pour tous les autres domaines de l'agriculture.

Et ce n'est pas autrement que les choses se passent pour ce qui a trait à l'instruction agricole.

Lorsque l'agriculture est payante, il est facile pour l'agriculteur de se passer de la main d'œuvre de ses fils. Il les envoie s'instruire, un peut partout, parfois dans des écoles d'agriculture. Lorsque vient le revers qui suit toute abondance — les écoles se vident, les écoles d'agriculture comme les autres.

A notre sens, c'est le temps de les remplir.

La science agricole peut aider surtout dans les mauvaises circonstances.

Depuis quelques semaines, un agriculteur de ma connaissance a pu s'exempter de la nourriture pour ses animaux. Malgré la dureté des temps pour lui comme pour les autres — parce qu'il savait qu'il vaut mieux acheter de l'avoine en grenier que du mauvais foin en ballot. Connaissant la loi de la protection des semences, et des grains alimentaires, il s'est dit qu'il valait mieux faire des achats de grain sous la protection des laboratoires (des graines de semence et alimentaires), que de risquer seul l'achat d'un foin de qualité moyenne.

Il a fait une triple épargne, d'abord en achetant l'avoine d'allègement à de meilleures conditions que le foin, ensuite, en assurant de la protection du gouvernement dans la qualité de sa marchandise. En troisième lieu, en vendant du foin au printemps, à de meilleurs prix.

Cette prévision avait eu comme cause une connaissance de l'économie rurale: un acte positif fait à temps avant l'opération possible: connaissant sa mauvaise récolte de foin, cet agriculteur avisé avait fait du foin avec de l'avoine primitivement destinée à être moissonnée et battue. Ceci est un cas entre mille. La



TABLEAU DE PURE RACE AUGMENTENT LA PRODUCTION

La Station Expérimentale de Ames, Iowa, vient de publier les résultats de 15 années de sélection des vaches pour la production, par le croisement avec des taureaux de race.

L'expérience consistait en le croisement de vaches ordinaires avec un bon taureau de race, gardant le record de production des mères et des deux générations suivantes pour une période de 15 années. Les résultats de ces expériences, comme suit devaient ouvrir les yeux de ceux qui gardent encore des taureaux "Scrub" sur leurs fermes, quant il y a un taureau de race dans leur parois-

Production moyenne de 16 période de lactation.

3 vaches 3 vaches du ordinaire. 1er crois., 2me crois. Lait 3.688lbs 6.747lbs 10.325lbs

Beurre 218.4 345.8 400.1bs

Augmentation sur la production des vaches ordinaires.

Lait 83% 180%

Gras de beurre 58% 128%

Les conclusions qu'on peut déduire de ces résultats sont: 1o- Il est avantageux d'employer un bon taureau de race.

2o- Quand la production d'une vache est doublée, les profits augmentent trois fois.

3o- Quand la production est triplée, les profits augmentent six fois. Ces remarques sont basées sur le coût actuel de l'entretien des vaches et le revenu actuel provenant de la vente des productions laitières.

Maintenant M. le Lecteur, pensez bien à ce que vous venez de lire, et voyez s'il est plus avantageux pour vous de garder un ou plusieurs taureaux "Scrub" sur vos fermes, ou bien de prôner le taureau de votre Société d'Agriculture.

La grande leçon enseignée par cette expérience d'Iowa est si les cultivateurs soignent mieux leurs animaux en faisant une sélection plus judicieuse, il y aurait moins d'émigration aux Etats-Unis parce qu'avec l'augmentation de production suivrait l'augmentation de fertilité de terre et une prospérité générale.

Professeur à l'Ecole d'Agriculture

Plus tard, il y aura dans Québec, comme ailleurs, des agriculteurs instruits en grand nombre. Mais il faut laisser le temps aux jeunes gens instruits de se "gagner des fermes".

Pendant les années qui suivront, l'agriculture aura besoin plus que jamais de cerveaux garnis. Que les jeunes gens bien doués le sachent. Si la richesse ne les attend pas, une vie honnêtement gagnée leur ménagera dans une besogne à moitié ingrate — de hautes consolations tout de même.

Il n'y a pas de sot métier. Il n'y a que de sottes gens.

L.-G. Fortin.

— CASINO —

DRAME & COMEDIE PAR Le Cercle Frontenac

SAMEDI 26 JUILLET

N'Y MANQUEZ PAS

Lisez le MADAWASKA

GRAND BAZAR

Notre-Dame-Du-Lac

20 au 27 JUILLET 1924 AU PROFIT DU COUVENT

Nombreux et riches articles a vendre Amusements de toutes sortes

FANFARF -- CHANT -- MUSIQUE

Repas a toutes heures VENEZ EN FOULE Sur Le Terrain Du Couvent.

NOTICE OF SALE

To J.-H. Michaud, of the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick, Trainman, and Alice his wife, and all others whom it may concern:—NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the twenty second day of May 1922, and made between J.-H. Michaud and wife then of the Town of Edmundston, of the first part, and Leon Dumas, of the Town of Edmundston, of the second part, adns registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the county of Madawaska in Book J-3 at pages 698 to 703 of records and being number 22840 and where as said Indenture of Mortgage was assigned to Alice Michaud, by Assignment of Mortgage bearing date the 22nd day of May 1922, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the county of Madawaska in Book J-3 no. 22841 at pages 703 to 706 of records, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of

NOTICE OF SALE

To Elzear Desrosiers, of 236 Valley Street Lawrence, Mass., and Rose Anne, his wife, and all others whom it may concern:—NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in certain Indentures of Mortgage bearing date respectively the 13th day of July, 1920, the 14th day of September, 1920, and the 15th day of July, 1921, and made between Elzear Desrosiers and wife, then of the Town of Edmundston, of the first part, and the Town of Edmundston, of the second part, and registered in the office of the Registry of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book A-3, pages 566-573, as Number 20872, of records and Book B-3, pages 646-653, as Number 21120, and in Book G-3, as number 22-028, pages 356-362, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indentures of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on the 18th day of August, A.D., 1924, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to-wit:—

"ALL that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska aforesaid (being part of lot No. One (1) northeast of the River St John, in the Town of Edmundston aforesaid, granted to the late Francis Rice, deceased), bounded and described as follows, to-wit: Beginning at the westerly angle of Lot number One Hundred and Thirty-One (131) as shown on a plan of Riceland (so called) prepared by Regis Theriault, D.L.S., for the said J. Frank Rice and John M. Steven, dated November 5th, 1916, thence north twenty-five (25) degrees thirty (30) minutes east following the westerly boundary of said lot number one hundred and thirty-one (131) for a distance of one hundred (100) feet to a post; thence north sixty (60) degrees twelve (12) minutes west for a distance of fifty (50) feet to a post; thence south twenty-five (25) degrees thirty (30) minutes west for a distance of one hundred (100) feet to a reserved road; as shown on said plan; thence south sixty (60) degrees twelve (12) minutes east for a distance of fifty (50) feet to the place of beginning, and distinguished as Lot number one hundred and thirty-one (131) on said plan".

Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining. Dated the 11th day of June, A.D., 1924. (Sgd) The Town of Edmundston per J.-J. Roy, acting Mayor Thomas Guertette Secretary-Treasurer. Michaud & Cyr Solicitor for Mortgages.

Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction in front of the Court House in the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick, on the 21st day of August 1924, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows: TO-WIT: All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate lying and being in the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick bounded and described as follows: Beginning on the northern side of a street reserved by one Annie Rice which is called D'Amours Street in that part of lot number 1 in the parish of Madawaska north of the River St John, and west of the Madawaska River granted to the late J Francis Rice called Riceland said reserved street being forty feet wide and running along the brow of the first hill north of St Francis Street and approximately parallel thereto, at a post situate on the division line between lot number 25 owned and occupied formerly by one Pierre Morin and lot number 23 conveyed formerly to said Leon Dumas at present owned and occupied by said J.-H. Michaud, thence following the northerly boundary of said reserved street called D'Amours street in a direction north 40 degrees 60 minutes west for the distance of fifty five feet to another post thence in a direction north 22 degrees and 25 minutes east or following the division line between lot number 21 and lot number 23 for a distance of one hundred feet to another post thence in an easterly direction following the division line between lot number 23 and lot number 24 for a distance of 55 feet to another post, thence in a southerly direction and following the division line between lot number 23 and lot number 25 and running for a distance of one hundred feet to the place of beginning, the same being distinguished as lot number 23 on the plan of land made by one Annie Rice and called Riceland. Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining. Dated the 19th day of July A.-D. 1924. Alice Michaud, Mortgagee and Assignee. Michaud & Cyr, Solicitor for the Assignee and Holder of Mortgage.

LA VIE A DEUX Ouvrier.— Je voudrais prendre congé aujourd'hui pour chercher un emploi à ma femme. Patron.— Reviendrez-vous de-

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

MARCHANDS GENERAUX ET GROUPES DE CULTIVATEURS ET PECHEURS ORGANISES.

ATTENTION

Si vous voulez acheter à bon compte vos farines, moulées et autres épiceries, clôtures, corde à lieuse, etc, adressez-vous à notre agent local le plus près de chez-vous, aux adresses ci-dessous.

- A.-L. Belliveau, Church Point N. S.
Jos Saucier, St Quentin, N. B.
Pierre Thériault, Belliveau's Cove N. S.
Ray.-N. D'Entremont, West Pubnico, N. S.
Zébedée Coteau, Wedgport, N. S.
Auguste A. Doucet, Cap Ste Marie, N. S.
Alex. Gauthier, Kedgwick, N. B.
Willie D. Babineau, Cap Pelé, N. B.
Urbain L. Breau, St Antoine, N. B.
Philippe Després, Cocagne, N. B.
Hector Cormier, St Paul de Kent, N. B.
Adélard Léger, Caraque, N. B.
Hubert Thériault, Grand Anse, N. B.
Wm.-D.-G. Doucet, West Bathurst, N. B.
Edmond J. Daly, Turgeon, N. B.
A.-D. Chiasson, Lamèque, N. B.
Maxime Richard, Laprairie, Kent Co., N. B.
Albert Henry, South Tétagouche N. B.
Thomas McLaughlin, Tracadie, N. B.
Paul V. Thériault, Ste Anne de Madawaska, N. B.
Conrad Fiset, Eastern Harbour, Cap Breton, N. B.
Elias Daigle, St-Hilaire, Madawaska, N. B.

- Cercle Coopératif (A)
Cercle Coopératif (B)
Cercle Coopératif (C)
Cercle Coopératif (D)
Cercle Coopératif (E)
Cercle Coopératif (F)
Cercle Coopératif (G)
Cercle Coopératif (H)
Cercle Coopératif (I)
Cercle Coopératif (J)
Cercle Coopératif (K)
Cercle Coopératif (L)
Cercle Coopératif (M)
Cercle Coopératif (N)
Cercle Coopératif (O)
Cercle Coopératif (P)
Cercle Coopératif (Q)
Cercle Coopératif (R)
Cercle Coopératif (S)
Cercle Coopératif (T)
Cercle Coopératif (U)
Cercle Coopératif (V)

LA COOPERATIVE COMMERCIALE ACADIENNE Ltee, 99 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste

O.-J. CORMIER près de l'Hôtel Royale Edmundston, N. B.

Avocat

Casier-P. "S" Tél.: 42 M.-D. CORMIER B.A. Avocat, Notaire Public Edmundston, N. B.

Avocat

Albert J. DIONNE B.A. Avocat, Notaire Public Bureau: Chez M. Wilbrod Saindon Edmundston, N. B.

Avocats

MICHAUD & CYR Bureau: Maison de Cour. Edmundston, N. B.

Médecin-Chirurgien

Casier-P. "S" Tél.: 46 A.-M. SORMANY Edmundston, N. B.

Hopital

HOPITAL PRIVE LAPORTE CLAIR, N. B. Spécialité: Chirurgie, maladie des femmes, maternité.

Chirurgien-Dentiste

FRED L. HERBERT D.D.S. Gradué de l'Université de Montréal Edmundston, N. B.

Comptable

H.-G. HOBEN Comptable Licencié Fredericton, N. B.

Bouchers

PEOPLE'S MARKET

BOEUF FRAIS, JAMBON, PORC FRAIS, SAUCISSES, BACON, LEGUMES FRAIS, POISSONS DE TOUTES SORTES. PRIX RAISONNABLES. SERVICE PARFAIT.

Les Aliments de la Meilleure Qualité sont la Raison de notre Progrès. Venez Nous Voir ou Téléphonez: 143-21

PEOPLE'S MARKET A.E. MICHAUD, J. BELLEFLEUR Props.

main? Ouvrier.— Oui, si je ne lui trouve pas d'ouvrage.

SANS INDISCRETION "Ma chère, d'où vous vient vo-

tre superbe collier de perle? Y a-t-il indiscretion à vous demander?" "Certes non! Les perles viennent des huitres." —Régiment "Paris"

L'UNION ST-JOSEPH du Canada

L'Union St-Joseph du Canada est une société de secours mutuels, foncièrement catholique et exclusivement canadienne-française qui compte 60 ans d'existence. Elle a son bureau-chef à Ottawa, et possède 600 succursales disséminées dans tout le pays. Pour garantir chacune de ses polices de \$1000,00 elle a, d'après les actuaires et d'après ses rapports aux gouvernements, \$1020,60. Son surplus se chiffrait, le 1er janvier dernier, à \$2,480,474,43. C'est une société qui émet divers genres de polices, soit vie entière, rente viagère à 70 ans, polices payables en 10, 15 ou 20 ans. Elle paie aussi des bénéfices d'invalidité, et des bénéfices de maladie à raison de \$5 ou \$10 par semaine. Cette société possède une succursale florissante à Edmundston, où elle compte plus de 200 membres. Pour entrer dans ses rangs, qu'il s'agisse de polices d'adultes ou de polices d'enfants, il suffit de s'adresser au percepteur.

M. J.-M. BARD.

LE MADAWASKAIEN

REVUE MENSUELLE Organe officiel de l'Ecole d'Edmundston

Cette revue contient des articles traitant les sujets pédagogiques les plus importants. Tout instituteur et institutrice doit se faire un devoir de s'y abonner.

De plus, cette revue fait actuellement une campagne pour un meilleur enseignement du français dans nos écoles. Donnons-lui notre support.

La Seule Revue Bilingue Aux Provinces Maritimes

L'abonnement est de \$3.00 par année

Adressez toute communication à

LE MADAWASKAIEN

C. Savoie directeur Edmundston, N.-B.

FAITES LE VOYAGE A LA MODE

D'ETUDE DE CURIOSITE DE PLAISIR

Algerie & Tunisie Deux pays dissemblables aux aspects infinis par les Auto-Circuits Nord-Africains.

Départ de Montréal. Mi-Octobre 1924 Mi-Janvier 1925 Retour par l'Italie et la France.

Pour prix et renseignements s'adresser aux organisateurs LES AGENCES DE VOYAGE JULES HONE Bureau-Chef: 95 rue Saint-Jacques, MONTREAL succursales Hotel Windsor, Montréal. 12 rue Du Fort, Québec.



S. LAPORTE PHOTOGRAPHE

Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Automatique qui donne l'histoire de toutes vos poses. Poudre à développer, Pellicules ou Filmes. Boîte à développer, Assortiment complet pour les Amateurs. Liste de prix envoyée sur demande, aussi que Catalogue. AGRANDISSEMENT Portraits au Crayon, Couleurs, Spécial.

Salon de Musique

J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurer tous les instruments de musique. Musique en feuilles, chants populaires anglais et français.

Votre commande par la malle Sera l'objet de notre meilleure attention.

S. LAPORTE, Photographe, Edmundston, N. B.

# Le GRAND CONCOURS de RECRUTEMENT

-- DE --

## La Societe L'Assomption

Le concours de recrutement de la Societe L'Assomption qui se terminera le 31 juillet. Jusqu'à ce jour le concours n'a pas rapporté les résultats attendus. Quelques succursales ont fait un travail magnanime, et nous désirons féliciter et en même temps les remercier pour leur esprit de dévouement dont ils ont fait preuve. Plusieurs succursales cependant, n'ont pas encore donné de nouveaux membres à la Société. Nous prenons la liberté de demander à celles-ci de se mettre à l'oeuvre et de profiter des trois semaines qui nous restent encore pour tâcher d'augmenter le nombre de leurs membres. Nous voudrions voir toutes nos succursales figurer au tableau d'honneur.

### AUX ASSOMPTIONNISTES

LISEZ CES DEUX LETTRES

Chers confrères et compatriotes:

Notre concours de recrutement touche à sa fin. A-t-il remporté les résultats attendus? L'avenir le dira. Toutefois il est encore temps pour nous de faire une revue de nos efforts passés pour voir si, durant ce concours, nous avons déployé toute l'énergie que demandait une cause aussi importante qu'est celle de La Société L'Assomption.

Sans doute nous pouvons trouver de l'assurance aussi bonne dans d'autres sociétés, mais nulle part nous ne trouverons certains avantages qu'offre notre société. D'abord, elle offre le moyen de nous grouper comme peuple, chose que les autres n'offrent pas et de travailler uniquement aux intérêts communs du peuple Acadien.

Mais là, où La Société L'Assomption accomplit un travail providentiel c'est dans le domaine de l'éducation. Ah! si nous comprenions l'importance de la caisse-écolière, c'est-à-dire si nous réfléchissions sérieusement à son importance, nous aurions bien plus d'ardeur et de courage pour faire entrer des nouveaux membres dans notre société. Notre patrie a besoin plus que jamais d'hommes instruits et bien pensants pour la défendre lorsque ses droits seront méconnus. L'on dit que peu nombreux parmi nous sont les Acadiens qui ont les moyens de fournir à leurs enfants une éducation secondaire. Eh bien La Société L'Assomption est là qui ne demande que des nouveaux membres pour continuer comme par le passé, à faire instruire des jeunes gens et des jeunes filles encore plus nombreux.

Écoutez son appel, entrons nombreux dans ses rangs. Sollicitez nos parents et nos amis pour qu'ils viennent se ranger sous sa bannière afin de la rendre plus forte et plus prospère, et par le fait même plus en mesure de travailler pour notre avancement religieux moral et national.

Voyons, chers compatriotes, un bon coup de collier et en avant L'Assomption.

Jean-Paul Chiasson, Prés.-gén.

Lamèque, N. B., le 28 mai 1924.

Monsieur le Secrétaire,

Vous me faites l'honneur de m'inviter à écrire quelques lignes pour La Société L'Assomption. Je m'y prête volontiers puisque le sujet est très intéressant pour moi, et parce que "les efforts mêmes les plus minimes, souvent répétés, produisent leurs effets."

La Société L'Assomption est une institution NATIONALE. Voilà un fait qui semble ne pas être compris par un grand nombre. Pourtant c'est sa raison d'être, son cachet particulier, la seule excuse de l'avoir fondée, et le motif de son existence aujourd'hui. Rappelons ici, pour le bénéfice de la nouvelle génération, un fait d'histoire.

Le 30 mai 1903, les représentants des Acadiens du Massachusetts furent convoqués en assemblée extraordinaire à Fitchburg, dans le sous-sol de l'église Saint-Joseph. Depuis trois mois, Pon discutait et échangeait des correspondances avec les autorités compétentes en Acadie, au sujet de fonder une Société mutuelle pour les acadiens. On disait que l'idée était splendide, que nous avions tout ce qu'il fallait pour l'exécuter excepté une chose: le courage. Tout ces faits furent exposés devant les délégués réunis, et après une assez longue discussion, la motion suivante fut proposée par feu Hilari Hébér: "Que nous procédions à organiser une société de secours mutuels exclusivement acadienne." Et cette proposition fut

acceptée unanimement au milieu d'un enthousiasme patriotique digne des plus belles causes.

Cette phrase "exclusivement acadienne" nous a causé quelques ennuis par la suite, mais nous arons défendu ce point vital contre et eners tout, comme, l'a démontré M. Henri P. LeBlanc dans une série d'articles publiés l'an dernier dans l'"Évangéline". Ce principe fut la force motrice du début et il devrait l'être aujourd'hui. Le projet de réunir les acadiens épurs par tout le nord de l'Amérique dans un même sentiment de fraternité nationale; avoir une société mutuelle dans le sein de laquelle nous partagerions également le bonheur d'être les descendants de héros de 1755, et par les moyens de L'UNION de travailler au progrès social, économique et religieux de notre peuple, c'était faire un pas extraordinaire dans le chemin du progrès.

Répetons que L'Assomption est exclusivement la Société du peuple acadien. Elle a été fondée par eux et pour eux. Non pas seulement pour les Acadiens du Massachusetts mais pour tous les fils de l'Acadie, en Provinces Maritimes comme en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane, comme en Province de Québec.

Il me semble qu, si ce point était compris suffisamment du haut au bas de notre échelle sociale les progrès de notre société seraient plus considérables. C'est donc un sentiment de fierté nationale qui manque chez-nous. Pour tant nous devrions avoir à coeur de soutenir d'une manière adéquate une institution nationale aussi importante — une des toutes premières chez-nous. Puisque nous l'avons faite exclusivement nôtre, (et je n'agrais pas autrement aujourd'hui) le devoir nous incombe de lui donner notre support, nul autre ne peut le faire, et lorsque je dis nous, je parle de tous les Acadiens: c'est leur société. Elle fut approuvée à deux congrès pléniers du peuple, c'est suffisant pour trouver sa valeur.

Il resterait à parler du programme de notre société: économie par l'assurance, protection pendant la maladie, propagation de la foi et de la langue par la caisse-écolière et les assemblées mensuelles, développement de nos forces morales par une union étroite, l'érection de monuments historiques, le dévouement de nos institutions d'éducation, des hospices pour les pauvres, les tuberculeux, etc., etc. C'est là un magnifique programme, tout préparé pour travailler à la gloire de Dieu et de la patrie. Il nous a donné des résultats splendides depuis vingt ans. On ne peut pas arrêter en si bon chemin, il faut marcher de l'avant.

Que nous faut-il davantage? Trois choses: Plus de fierté nationale, de confiance en nous-mêmes, et d'ACTION.

C'est le grand Pie X, qui a dit: "L'Action, voilà ce que demande les temps présent".

Bien à vous en Union, Charité et Protection. Clarence F. Cormier, Président-honoraire.

Ce 27 juin 1924.

### Les avantages qu'offre La Societe L'Assomption

La Société L'Assomption est la seule société Acadienne de secours mutuels.

Elle possède 185 succursales dispersées dans le Canada et les États-Unis.

Elle enrôle les Acadiens des deux sexes.

Elle instruit la jeunesse acadienne aux moyens de sa caisse-écolière.

Elle paie \$5.00 par semaine à ses sociétaires malades.

Elle émet des certificats d'assurance aux montants de \$100, \$250, \$500, \$1000 et \$2000.

Elle a payé aux héritiers des membres décédés \$86,000.00

Elle a secouru ses malades aux montants de \$331,218.00.

Elle a déboursé pour l'instruction de la jeunesse acadienne \$66,000.00

Elle a payé durant l'année 1923, pour décès \$6,850.00, pour bénéfices aux malades \$19,707.05.

Le montant de l'assurance en force au 31 décembre 1923 était de \$1,585,000.00.

Le nombre de ses membres au 31 décembre 1923 était 5122 bénéficiaires et 1961 associés, un total de 7083 membres.

Son actif au 31 décembre 1923 était de \$151,528.87.

L'évaluation des certificats à la caisse au décès démontre solvabilité 111.22.

Elle a obtenu des permis d'affaires dans les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince Édouard, Québec, dans les États du Massachusetts et du Maine. Elle fait de plus rapport au gouvernement d'Ottawa.

Elle est reconnue par l'autorité religieuse partout où elle a permis d'affaires.

Elle paie actuellement l'instruction de 23 protégés à la Caisse Écolière.

Elle compte parmi ses nombreux protégés 8 prêtres, 13 étudiants en théologie, des journalistes, des médecins, des instituteurs, des conférenciers employés dans la vie commerciale et industrielle du pays.

### Les Conditions du Grand Concours

Le proposeur de tout nouveau membre examiné durant le concours aura droit à l'une des primes suivantes:

Certificat de \$100 et 250 prime en argent	.50
Certificat de \$500 prime en argent	1.00
Certificat de \$1000 prime en argent	2.00
Certificat de \$2000 prime en argent	3.00
Pourvu toutefois que le nouveau membre paye au moins trois contributions mensuels à la société.	

PRIX SPECIAUX

La succession du regretté Monseigneur Richard, premier Aumônier de notre Société, a généreusement donné à la société L'Assomption la somme de \$500 pour stimuler le recrutement et pour être divisée en prix généraux comme suit:

Premier prix	\$100.00	Quatrième prix	\$40.00
Deuxième prix	80.00	Cinquième prix	20.00
Troisième prix	60.00	Dix prix de	10.00
		20 prix de	5.00

Tout sociétaire qui durant le concours recrute un membre à la caisse d'assurance, en outre de la prime, à son nom inscrit sur un bulletin qui est déposé dans l'urne, et il a par conséquent droit de participer au tirage des dits 35 prix. Par cinq nouveaux membres il a droit à six inscriptions; pour 10 nouveaux membres il a droit à 12 inscriptions et ainsi de suite en gardant les mêmes proportions. Tout nouveau membre bénéficiaire qui paye trois mois d'avance lors de son initiation ou après le paiement d trois contributions mensuelles a aussi son nom inscrit sur un bulletin lequel est de même déposé dans l'urne et il a droit au tirage des 35 prix mentionnés au paragraphe précédent.

Trois mois après la fin du concours le comité exécutif en séance publique fera le tirage des prix.

Les membres du Comité Exécutif et les employés salariés de la société ne participent ni aux primes ni au tirage des prix.

# Acadiens! La Societe L'Assomption compte sur votre appui!

## Enrolez-vous des Aujourd'hui

Des Records...  
MAD : MDA

**NOTES LOCALES**

M. et Mme Denis Martin, du Grand Sault, sont en ville cette semaine, les hôtes de M. et Mme J.-P. Dionne.

L'abbé F. Verret, après avoir passé quelques temps en vacances, dans sa famille, est retourné à Campbellton à la fin de la semaine dernière.

Le Révérend J. Giguère, curé de St-Mathieu, P.Q., était au presbytère dimanche dernier.

M. Laurent Trotter, employé à la Banque d'Hochelega de cette ville est de retour de ses vacances, qu'il passa à Grondines, Montréal et St-Hermas.

L'hon L.-A. Dugal est allé à St Jean la semaine dernière pour assister à la convention libérale.

M. et Mme H. Proulx sont partis pour une quinzaine de jours à la Rivière du Loup chez leurs parents.

M. A.-J. Leblanc, représentant de la Mutual Life se rendait à St Jean cette semaine pour assister à la convention des représentants de cette compagnie.

Mme F. Haché qui était en visite chez son frère le Dr A.-M. Sormany de puis une quinzaine de jours est retournée chez elle à Lamèque.

Nos sympathies à M. et Mme Savard pour la perte de leur bébé.

Mlle Y. Bélanger, de Mont-Joli P.Q., est actuellement en promenade dans sa famille à St-Basile.

M. T. Boudreau de la Rivière du Loup était en ville cette semaine.

Mme A. Sirois et sa famille ainsi que Mme Jos Michaud et ses enfants sont allés à Notre-Dame du Portage dimanche dernier, pour assister à la bénédiction d'un monument au Sacré-Coeur, par Son Eminence le Cardinal Bégin.

M. Henri Leblanc, inspecteur des magasins du C.N.R., était en ville cette semaine.

Le Rév. J.-E. Michaud, curé de Ste-Hélène de Breakyville, P.Q., était en visite chez ses parents pendant le cours de la semaine.

M. L'abbé Gariépy, ecclésiastique au Grand Séminaire de Québec, était l'hôte de son confrère de classe l'abbé J.-A. Boucher, au cours de la semaine.

Nous apprenons avec plaisir que le Rév. Z. Lambert, curé de St-Hilaire, qui était malade depuis près d'un mois à l'Hotel-Dieu de Montréal, est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt retour au milieu de ses paroissiens.

Etaient de passage au presbytère cette semaine: les Révérends P.P. L.-P. Gagné, G. Comeau, et C. Comeau eudistes du Collège de Bathurst; J.-B. Thibault, curé de Kedgewick, M. Fortin professeur au collège de Ste Anne de la Pocaillère et le Rév J.-E. Michaud curé de Breakyville.

**Petites Annonces**

**TARIF** - A vendre, à louer, Demandes pour institutrices, employés, maisons de pension etc. : annonces pour objets perdus, etc., etc. Ne devant pas excéder 200 caractères sur une colonne. Une insertion, 50 cents; insertions subséquentes 25 cents.

Ces annonces sont payables à l'avance. Sinon une charge minimale de 15 sera ajoutée pour couvrir les frais de perception.

**INSTITUTRICES**  
Institutrices de troisième classe demandées pour district No 7 et No 22 à Kedgewick. Bon salaire. S'adresser à:  
**J.-L. LEVASSEUR,**  
Kedgewick, N. B.  
Juin 19-6-fs.

**BOISI BOISI !!**  
**CROUTES** (slabs) de bois mous et bois franc sciés en 4 pieds et 16 pouces - Appelez Tel.: 117-11 ou:  
**A.-P. Verret,**  
Edmundston, N. B.  
10-j-3fs.

**BARBIER !!**  
On demande un barbier immédiatement. Bon salaire. Position permanente. S'adresser à:  
**H.-H. Jessome,**  
Edmundston, N. B.  
Bloc Madawaska j.n.o.

**GARDE-MALADE**  
Si quelques-uns désirent une bonne Garde Malade pour jour et nuit. S'adresser à:  
**Mme Frank E. Poitras,**  
Rus St-François.

**TERRE A VENDRE**  
Une des plus belles terres de Ste Luce, Maine, bornant à la rivière St-Jean, près de l'Eglise et de la Gare, 110 acres dont la moitié en culture, la balance très bien boisée et compris une belle sucrerie, pour prix et conditions, s'adresser à:  
"Ferme" Casier 104, Québec.

Les Révérends Jean Doucet de Tracadie et THOMAS Albert de Grand Sault, étaient de passage au presbytère cette semaine.

**EXAMEN DE MUSIQUE**

Mardi après-midi avait lieu l'examen des élèves de Mme A. Landry. Pour cette occasion les parents des élèves avaient été invités et plusieurs s'y rendirent. Ils ne furent pas déçus car ils purent constater les progrès que leurs enfants avaient fait sous l'habile direction et le dévouement inlassable de leur maîtresse.

Voici le programme qui fut exécuté par les élèves: SHERZO par Gisele Soucy; Le Ruisseau par Marguerite Pelletier; Pavane par Yvon Landry; Camrades Waltz, duo par G. Soucy et M. Pelletier; Berceuse par El. Columbus; Impromptu par Alice Picard; L'Echo des Cloches par Irène Albert; Pure as Snow par Anita Lavoie; La Gracieuse, duo par A. Picard et I. Albert; Moon's Winks par Marthe Martin; La Cavalerie, duo par B. Boucher et G. Boucher; Sème Nocturne de Leybach par Etienne Gagnon; Sous Bois par Annette Fournier.

Les récompenses qui furent décernées à cette occasion furent réparties comme suit: Médaille en Or: Annette Fournier; \$2.50 en Or: Marguerite Pelletier et Etienne Gagnon; Certificats: Grade V: Annette Fournier; Grade IV: Etienne Gagnon; Grade III: Elizabeth Columbus et Anita Lavoie; Grade II: Gisele Soucy.

Un magnifique bouquet de fleurs fut présenté par les élèves à leur distinguée et dévouée maîtresse en signe de leur reconnaissance et de leur satisfaction.

**LETRE D'OTTAWA**

Suite de la page 1

de huit heures pour les travaux dont il dispose, la motion qu'il a proposée dans ce sens portant trop loin il l'a retirée.

Son collègue, M. Irving, a voulu en proposer une autre moins entreprenant, mais elle a été déclarée irrégulière, et M. Garland qui est venu à la rescousse a été interrompu par la suspension de la séance, sans qu'il ait proposé l'ajournement du débat.

Le projet d'une banque centrale de réserve qui ferait fonction de règlement dans une certaine mesure de commerce des banques a été repoussé, mais l'on peut être

**CONVENTION PROVINCIALE**

Suite de la page 1

Après le discours du Premier Ministre, le colonel Alexandre McMillan fut choisi comme Président temporaire de la convention et M. l'avocat E.-J. Henneberry comme secrétaire.

Il fut alors convenu de procéder à la formation d'une Association Libérale et un comité composé de deux représentants de chaque circonscription électorale fut nommé pour soumettre une liste d'officiers et le lieu qui servirait de bureau-chef pour cette Association. Un comité fut nommé à cet effet.

Un comité fut aussi nommé pour préparer des résolutions, composé de I.-C. Rand, J.-T. O'Brien, Dr W.-E. Foster Guy Porter, P.-P. Melanson, M.A.L. A.-J. Doucet, M.A.L., et J.-B. Dickson.

Après le dîner, la convention continua ses travaux, les comités plus haut mentionnés étant à faire rapport.

Le comité nommé en rapport avec l'organisation d'une Association Provinciale libérale proposa St Jean comme lieu du bureau chef de l'Association et recommanda les officiers suivants: Président: Colonel Alexander McMillan. Trésorier: A. Neil McLean. Secrétaire anglais: E.-J. Henneberry. Secrétaire français: Rufin Arsenault.

Le rapport du comité fut adopté à l'unanimité.

L'assemblée procéda ensuite au choix d'un vice président de l'Association pour chaque circonscription électorale comme suit: Restigouche: John Harquail; Campbellton, Gloucester: Cloyis T. Richard, Bathurst, Northumberland: Dr W.-T. Ryan, Kent: A.-E. Bourgeois, Bouctouche, Westmorland: James McQueen, Shédiac, Moncton: John S. Magee, St John: Charles Owens, St. John, comté: Joseph L. O'Brien, Lancaster, Albert: P.-M. Thompson, Hillsboro, Kings: J.-H. McFadden, Sussex, Queens: Et St. Clair, Alexander, Chipman, Sunbury: David M. Seely, Mauderville, York: P.-S. Watson, North Devon: Frederick: George H. Clark, Carleton: Dr. M.-E. Comings, Bath, Victoria: Guy G. Porter, Perth, Madawaska: Hon L.-A. Dugal, Edmundston, Charlotte: Frann Kennedy, St. Andrews, St Stephen-Milltown: Le Roy Hill, St Stephen.

**L'HON. L.-A. DUGAL**  
Avant de clore la convention, le Premier Ministre demanda à l'hon L.-A. Dugal de dire quelques mots, référant à ce dernier comme celui qui a fait plus que tout autre dans la Province pour ramener le parti libéral au pouvoir. M. Dugal fut reçu par des applaudissements prolongés et dit quelques mots en anglais puis parla un peu plus longuement en français. Il se dit heureux d'avoir pu accomplir quelque chose pour le parti libéral de 1912 à 1917 et déclara qu'il est présent à cette convention afin de continuer à travailler pour la même cause.

La Convention s'ajourna ensuite au chant de "Dieu sauve le Roi".

sûr qu'il reviendra d'année en année. Les progressistes et d'autres aussi y tiennent.

Un autre innovation dont ils sont enthousiastes c'est le vote transférable, c'est-à-dire le suffrage exprimé selon les préférences de l'électeur dans les circonscriptions qui éliront plus d'un député. Le gouvernement a même déposé un projet de loi dans ce sens, mais il reste en panne.

Le projet d'établissement d'un crédit rural est renvoyé aussi à la prochaine session, de même que celui des pensions de vieillesse et celui d'assurer les dépôts d'épargnes jusqu'à concurrence de \$3,000.

Le sénat renvoie également à l'année prochaine, faute de temps le projet de loi réglant dans ses grandes lignes le fonds de 2 millions et demi accumulé par les canines de la troupe expéditionnaire durant la guerre. Les vétérans ne sont tout de même pas oubliés. La loi de pensions pour leurs invalides et les personnes qui leur sont à charge, est modifiée de nouveau dans un sens encore plus généreux.

Quatre traités de commerce avec la Belgique, le Luxembourg et la Finlande ont été ratifiés. Tous ces pays jouiront des meilleurs avantages de notre tarif.

De passage à la RIVIERE-DU-LOUP, faites faire votre PHOTOGRAPHIE chez:

**ULRIC LAVOIE**  
Photographe.  
207 rue Lafontaine  
Essayez notre Service par maille, pour vos portraits de Kodak.

**ATTENTION!!**

**GRAND PIQUE-NIQUE**  
Dimanche Après-Midi  
**SUR L'ILE du LAC BAKER**  
LE 3. AOÛT  
(Pour plus de détails, voyez l'annonce la semaine prochaine)

**GRAND BAZAR**  
**A ST-LEONARD**  
**AU PROFIT DU COUVVENT**  
**LES 3, 4 & 5 AOÛT**  
REPAS SERVIS MIDIS ET SOIRS  
SUR LE TERRAIN.

**LA VOICI! UNE PIPE QUI FUME PROPRE**

Une bonne pipe est dure à trouver. Elle peut avoir été faite des meilleurs matériaux, mais ce sont les misères du tuyau qui la rabaisseront au niveau de la plus commune. La pipe "SICANA" a résolu la difficulté à l'aide d'une cartouche de 6 camélures de tirage. La nicotine n'a aucune chance de s'introduire dans la bouche; la "SICANA" fournit toujours une fumée douce et facile à tirer. Cette pipe éveille la curiosité de tous les fumeurs. Elle est forte, facile à démonter et à nettoyer. Le prix en est raisonnable - le profit bon.

Demandez-la à votre fournisseur. S'il ne l'a pas adressez-vous directement chez:

**JOS. COTE Limitée**  
188 rue St-Paul, Québec.  
Seuls agents au Canada. \$1.50 frais de poste payés.

**GRAND PELERINAGE**  
**A STE-ANNE de MADAWASKA**  
**Samedi le 26 Juillet**

Grande Messe à 10 hres, chantée dans la nouvelle église en pierre. Procession à 3 hres p.m., et prière spéciale pour les malades.

Grand Bazar dans l'après-midi et le lendemain le 27. Repas servis sur le terrain. Venez tous prior Ste-Anne et apportez-lui une obole pour aider à embellir son temple.

**PREPAREZ-VOUS POUR SAMEDI SOIR**  
**LE 26 JUILLET**

**DRAME & COMEDIE**  
PAR LE  
**CERCLE FRONTENAC de RIV. du LOUP**

Ce Concert est donné au Profit de la Bibliothèque Paroissiale qui doit s'ouvrir bientôt.

Ne doutez pas du succès de cette Soirée. Rappelez-vous  
**DURAND & DURAND de l'été dernier.**

Lever du Rideau: 8.30 hres. - - - ADM.: .50c

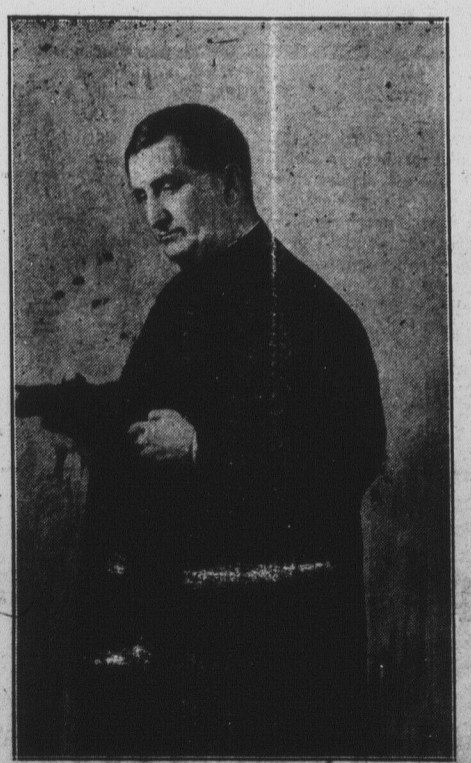
**- THEATRE CASINO -**

**THEATRE CASINO**

**Du 28 Juillet au 2 AOÛT**

**La TROUPE ROLLIN-NOICOR-TREMBLAY**

-----  
Lundi & Mardi  
**LE CALVAIRE D'UN PRETRE**  
Pièce en 5 Actes  
-----  
Mercredi  
**HAINÉ & AMOUR**  
Pièce en 5 Actes  
-----  
Jeudi  
**LA FAMILLE ET L'ALCOOL**  
Pièce en 3 Actes  
-----  
Vendredi  
**MELIE MON AMOUR**  
[Peg O' My Heart]  
-----  
Samedi  
**LE CHEMIN DES LARMES**  
Pièce en 5 Actes



M. J.-R. Tremblay dans "Le PRETRE"

Engagement Spécial  
**Mme J.R. TREMBLAY**  
Des Records Starr-Gennetts et Victor

-----  
**DECORS NEUFS - EFFETS MERVEILLEUX**  
-----  
ADM: 35c & 50c - - - Réservés: 75c